

COMMANDE À ALSTOM : UNE DÉCISION EQUILBRÉE FINANCIÈREMENT ET QUI MODERNISE LE PARC TGV

L'ÉTAT ET SNCF ONT TROUVÉ UNE SOLUTION ÉQUILBRÉE POUR LE MAINTIEN DES EMPLOIS SUR LE SITE D'ALSTOM À BELFORT ET LA GARANTIE D'UNE MODERNISATION DU PARC TGV POUR LE PLUS GRAND BÉNÉFICIAIRE DES VOYAGEURS.

SNCF s'engage à compléter la commande en cours de 40 TGV « L'Océane » auprès du constructeur par une commande de 15 TGV duplex qui seront mis en service en 2019 et 2020 pour la desserte Paris-Bordeaux.

Un avantage clients : des rames plus modernes, plus confortables et offrant davantage de places.

Cette arrivée de 15 rames neuves supplémentaires va permettre le remplacement des rames TGV les plus anciennes, certaines ayant plus de 35 ans d'âge.

Par ailleurs, l'Etat prépare, pour son compte, une commande d'automotrices électriques modernes « Intercités » pour les Trains d'Equilibre du Territoire (TET). L'appel d'offres est en cours de préparation au ministère des Transports, et sera publié au 1^{er} semestre. Ce matériel sera en service d'ici à 2022, notamment sur la ligne Intercités Bordeaux-Marseille.

Une solution financière équilibrée :

L'achat de ces 15 TGV neufs supplémentaires permettra à SNCF d'économiser les 150 millions d'Euros qui étaient prévus pour la rénovation de 24 rames existantes.

L'Axe TGV Atlantique disposera ainsi d'un parc de matériel roulant homogène, rajeuni et plus capacitaire avec ces rames à 2 étages. Cette harmonisation contribuera également à une maintenance plus efficace et moins coûteuse. Ainsi, au technicentre de maintenance Atlantique, seules 3 séries différentes de trains, au lieu de 6, seront prises en charge permettant ainsi une optimisation des processus de maintenance, et donc des gains de productivité, notamment pour la gestion des pièces détachées.

Dans le cadre de la feuille de route sur les TET, présentée le 7 juillet 2015 par le Gouvernement, une série d'accords a pu être conclue fin 2016 avec les Régions (6 accords à ce jour), donnant un nouvel avenir à ces lignes.

Aujourd'hui, le financement du déficit des TET repose pour partie sur la Contribution de Solidarité Territoriale (CST) qui pèse principalement sur les TGV.

En cohérence avec les recommandations de la Cour des Comptes du 13 février 2015, le Gouvernement a décidé de baisser dès 2017 la CST, et ce pour une durée de 5 ans.

Confirmation de cet engagement a été donnée à la Direction de SNCF par un récent courrier du Premier Ministre qui entérine la pérennité de la baisse de fiscalité dans le temps.

Ces 15 rames bénéficieront d'un nouveau système de contrôle automatique de vitesse, répondant aux tout derniers standards européens (ERTMS) actuellement en cours de développement au sein la société ANSALDO pour le compte d'ALSTOM. Ce système devra naturellement être homologué par l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF). Il s'agit d'une procédure habituelle à chaque saut technologique.

Les 6 premières rames seront bien livrées en 2019 et les 9 suivantes en 2020. A cette date, les rames anciennes seront radiées du parc TGV Atlantique.

Cette solution va permettre à SNCF de dégager des moyens financiers supplémentaires et de renforcer la compétitivité de son offre TGV, dans la perspective de l'ouverture du ferroviaire à la concurrence mais aussi face à celle des autres modes de transport.

SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de transport de voyageurs et de logistique marchandises avec 31,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2015, dont 33% à l'international. Avec son socle ferroviaire français et riche de son expertise d'architecte de services de transport, le Groupe emploie plus de 240 000 salariés dans 120 pays. Son objectif est d'être la référence d'excellence mondiale des services de mobilités et de logistique.

Organisé en 3 EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial), SNCF couvre 5 métiers : SNCF Voyageurs (transport public régional et interrégional, mass transit, transport moyenne et grande distances dont international, distribution et gestion et développement des gares françaises). Keolis (mass transit- transports publics en Europe et dans le monde), SNCF Logistics (transport et logistique de marchandises), SNCF Réseau (gestion et exploitation du réseau ferroviaire français) et SNCF Immobilier (gestion et valorisation des actifs immobiliers et fonciers).